



Pour nos 10 % d'augmentation
immédiate du point d'indice
Pour défendre nos régimes de retraites
Pour les libertés démocratiques
et syndicales

10 NOVEMBRE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MOBILISATION

À la suite des journées de grève du 18 et 27 octobre, convoquées dans des délais très rapides, notamment pour réaffirmer nos revendications salariales, la CGT propose de poursuivre et de faire monter le rapport de force.

D'ores et déjà, l'ensemble des syndicats de la RATP à Paris appelle les roulants à la grève pour les salaires. La mobilisation se poursuit dans les lycées professionnels, contre leur liquidation pure et simple. Les internes en médecine se mobilisent également pour défendre leurs formations. Dans la filière médico-sociale, les mobilisations des oubliées du Ségur parcourent l'actualité...

Par leur lutte, les salarié·es des raffineries, les agent·es d'EDF ont d'ores et déjà obtenu des engagements de revalorisations salariales. Ils·elles montrent la voie et rappellent que seul le rapport de force permet d'obtenir des avancées significatives.

Mme Borne, Première ministre (Mme 49-3), a invité les entreprises privées « qui le peuvent » à augmenter les salaires. En haut lieu, ils sentent bien que la colère est là et qu'elle monte ! Alors nous disons à Mme Borne et à M. Macron, en tant que chef·fes de l'État employeur et décideur : commencez par montrer l'exemple, augmentez tout de suite, maintenant, de 10 % le point d'indice des fonctionnaires !

Notons, parmi les informations envoyées à la fédération ces dix derniers jours :

À la ville de Marseille, la CGT des territoriaux·ales a obtenu l'annulation de la délibération sur l'encadrement du droit de grève. À Saint-Étienne, suite à la mobilisation de centaines de manifestant·es avec 60 % de grévistes, la CGT des territoriaux·ales obtient l'engagement de la mairie de ne pas recourir à du personnel non qualifié dans les crèches. À Longwy, à la suite de plusieurs jours de grève, la CGT des territoriaux·ales obtient la suspension de la modulation du RIFSEEP en cas de maladie ordinaire et une prime de 300 euros sur les salaires de novembre. À Reims, suite à leur grève massive, les égoutiers, avec la CGT, obtiennent le maintien en l'état des astreintes et une augmentation progressive de 100 euros de l'IFSE insalubrité. À Ivry, les agent·es de l'animation et les personnels techniques, avec leur syndicat CGT, suite à une semaine de mobilisation, ont d'ores et déjà obtenu des renforts humains et l'engagement du maire à travailler à la déprécarisation... À Paris, les « oubliées du Ségur » du Centre d'Action Sociale sont mobilisées et en grève pour leurs droits...

MOBILISONS-NOUS !

Que l'on ne nous traite pas d'irresponsables : l'argent existe. Il coule à flots pour entretenir les spéculateurs et les financiers, il coule à flots pour accompagner les privatisations des services publics.

Pas de services publics qui répondent aux immenses besoins de la population (santé, école, accompagnement social, interventions techniques, politiques culturelles, jeunesse, sport...) sans recrutement massif de fonctionnaires pour les mettre en œuvre.

La fédération CGT des Services publics appuie toutes les luttes en cours et constate une réelle combativité dans les collectivités, relayée, accompagnée par les syndicats CGT locaux. Dans le travail social, dans la filière animation, des perspectives de luttes nationales se précisent.

Dans toutes les professions, dans toutes les filières, nous avons des revendications. Certaines peuvent être réglées localement avec une bonne dose de rapport de force local. Certaines trouvent leur réponse sur le plan national : formations, taux d'encadrement, carrières, point d'indice, temps de travail, droit syndical, retraites... La plu-

part se heurtent à la loi de transformation de la fonction publique dont nous demandons toujours l'abrogation.

PARTOUT, NOUS CONVOQUONS DES HEURES D'INFO, DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES pour discuter de ces questions avec les agent·es, pour définir précisément nos revendications, pour poser la question de la grève, pour mettre un coup d'arrêt à cette politique brutale qui remet en cause nos droits les plus fondamentaux !

D'ores et déjà, plusieurs syndicats ont déposé leurs préavis pour toute la durée du mois de novembre (Paris, Cherbourg, Saint-Étienne...). Partout, les syndicats sont invités à poser leurs préavis de grève détaillés pour répondre à ces objectifs.

Toutes les listes CGT pour les élections professionnelles ont été déposées. Préparer la mobilisation du 10 novembre, c'est aussi entrer avec nous dans la campagne électorale pour le vote CGT. C'est préparer les initiatives qui ne manqueront pas de suivre, c'est lier le vote CGT à l'action et au renforcement du syndicalisme.

Ne pas jeter sur la voie publique - Novembre 2022



À RENNES RASSEMBLEMENT DÈS 11 H À L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

Rappel pour les services DVPF, DS, DMA, DEE, DPE : déclaration de grève 48h avant, soit le mardi 8 novembre à la prise de service



Syndicats CGT et UGICT-CGT de la Ville de Rennes, de ses établissements et de Rennes Métropole
8 place de Torigné – 35200 RENNES

CGT 02 23 62 24 65

Mail cgt@rennesmetropole.fr

Site : villederennes.reference-syndicale.fr

UGICT-CGT(Cat. A-B & A.M.) 06 87 38 16 55

Mail ugict-cgt@rennesmetropole.fr

Site : rennesmetropole.reference-syndicale.fr

